



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE JONZIER-EPAGNY  
(74520)

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	11
<b>Date de la convocation</b>		
24/112022		
Acte rendu exécutoire après télétransmission, le		
Publication le		
Les signatures suivent au registre		

<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	Feuillet n°2022 –
<b>Séance du 29 novembre 2022</b>	
<b>Nature de l'acte :</b>	<b>Délibération n° 20221129 – 037</b>

L'an deux mil vingt-deux le vingt-neuf novembre, à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 24/11/2021, et sous sa présidence.

**Présents :** Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE adjoints, Raffaele SIBIO, Stéphanie BOURNHONNET, Céline TARDY, Vincent RONAT, conseillers.

**Procurations :** Virginie MOURIER à Michel MERMIN, Cécile DUPARC à Philippe SAUTIER et Florian CHAYS à Anne EYCHENNE.

**Absents :** Phil FUHRMANN et Jonathan DUPARC

A été nommé secrétaire : Philippe SAUTIER

**Objet : Aire de jeux multi-sports : approbation du projet et lancement de la consultation :**

Monsieur le Maire présente le projet d'aire de jeux multi-sports qui sera implanté à côté du stade de football de Jonzier-Epagny.

M. le Maire propose de lancer la consultation correspondante dont le projet global est estimé à 168 892.64 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Article 1 :**

Approuve le projet d'aire de jeux multi-sports présenté pour un montant global estimé à 168 892.64 € HT.

**Article 2 :**

Précise que la procédure de consultation des entreprises se fera sous la forme des marchés à procédure adaptée.

**Article 3 :**

Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

**Le Maire  
M. MERMIN**